



## EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

### RPE- ESCALETTE

19 octobre 2022

#### Positionnement hiérarchique

Commune d'Yzeure

Direction : ENFANCE

Service : PETITE ENFANCE

Supérieur hiérarchique :

Cadres d'emploi ou grades acceptés : Educateur de jeunes enfants

#### Missions principales exercées sous l'autorité du responsable hiérarchique : Anne-Claire CANTINEAU

Pour le RPE :

• Missions du poste :

Participer à la définition des orientations du RAM

• Mission principales :

Informar, orienter les familles et les assistantes maternelles

Développer des activités d'éveil et d'animation dans le cadre d'un réseau de partenaire

• Activités et tâches :

Mettre en place des projets de formation à destination des assistantes maternelles

Evaluer des actions du RAM et réaliser le bilan d'activité

Assurer la gestion administrative et financière du RAM

Organiser et animer les festivités familles et assistantes maternelles

#### Missions principales exercées sous l'autorité du responsable fonctionnel : Charlène BRUN

Pour le multi-accueil l'Escalette :

- Accueillir les enfants et les familles en établissant une relation de confiance.
- Prendre en charge l'enfant dans sa globalité au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Identifier les besoins de chaque enfant dans les différents moments de la journée et savoir y répondre de manière adaptée tout en respectant le rythme de chacun et le projet d'établissement.
- Prendre en charge les enfants individuellement ou en groupe et mener les activités d'éveil, les sorties, les fêtes qui contribuent au développement de l'enfant.
- Effectuer les soins au quotidien de chaque enfant.
- Collaborer avec l'équipe dans le respect des compétences de chacun pour organiser son travail.
- Etablir une relation de confiance avec les familles.
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité afin de participer à l'entretien des locaux, des équipements et du matériel.
- Participe à l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et le matériel de soin et ludique.
- Accueillir les stagiaires en lien avec sa hiérarchie.

#### Autres missions éventuelles exercées sous l'autorité de responsable(s) fonctionnel(s) à préciser

Ponctuellement, comme tout agent de la commune de la collectivité, l'agent pourra être sollicité pour participer aux diverses réunions de service ainsi qu'à des actions transversales mises en œuvre au sein de la collectivité.

Il sera demandé à l'agent de se former régulièrement.

---

Participation aux réunions d'équipe.

L'agent sera amené à faire des remplacements dans d'autres structures Petite Enfance de la ville.

### Conditions d'exercice

Personnel encadré :

Moyens mis à disposition : équipement nettoyage, EPI

Contraintes de gestion du temps : doit pouvoir s'adapter aux changements d'horaires liés aux besoins du service

Cycle de travail et horaires :

Astreintes : non

Efforts physiques (nature) : oui, port de charges, positions contraignantes, travail debout et piétinement, exposition aux bruits

Déplacements (fréquence) : non

Travail sur écran (durée) : non

Utilisation du véhicule personnel : non

Accueil de public : oui

Régisseur : non

NBI : non

### Compétences nécessaires à la tenue du poste

#### Savoirs (connaissances théoriques)

Notions d'ergonomie spécifique aux lieux d'accueil du jeune enfant.

Connaissance sur la psychologie infantile.

Connaissance sur le développement moteur, psychomoteur, sensoriel et affectif des jeunes enfants.

Connaissances des principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillage...).

Connaissances des règles de sécurité collective et domestique.

Règle de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant.

Gestes d'urgence et de secours.

Connaissance de l'exercice d'assistante maternelle

Connaissance réglementation petite enfance

Connaissance des outils bureautiques

#### Savoir-faire (être capable de)

Sens des responsabilités,

Capacité de gestion et d'organisation,

Identifier et respecter les besoins des enfants,

Mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants et à l'apprentissage de l'autonomie.

Accompagner les assistantes maternelles dans leur vie professionnelle

Savoir observer, analyser

Savoir transmettre

Capacité d'écoute et de dialogue

#### Savoir-être (comportements)

Capacité d'écoute et d'analyse,

Sens du service public,

Savoir travailler en équipe,

Avoir le sens de l'accueil,

Sens de l'organisation (méthode et rigueur).